

Image not found or type unknown



comment faire respecter mon droit de passage

Par **pix**, le **14/01/2010** à **11:24**

Nous avons acheté une maison avec un droit de passage de 45m. Ce qui nous permet l'accès à notre maison. Le propriétaire a déposé sur ce terrain des pierres. Malgré, nos lettres recommandées lui demandant d'enlever ses pierres (qui nous prennent la moitié du droit de passage) il continue à faire la sourde oreille. Que dois-je faire, pour faire respecter mes droits.
Merci